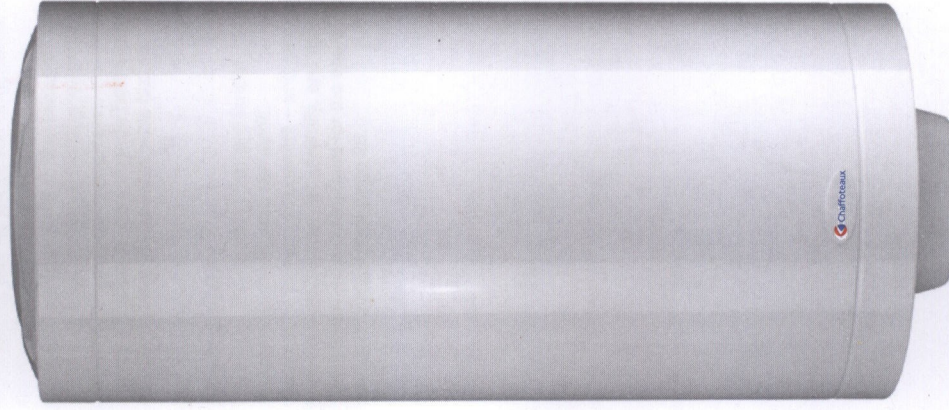


*Instructions techniques pour l'installation et la manutention
Installatie en gebruiksaanwijzingen
Instruction for installation and maintenance*



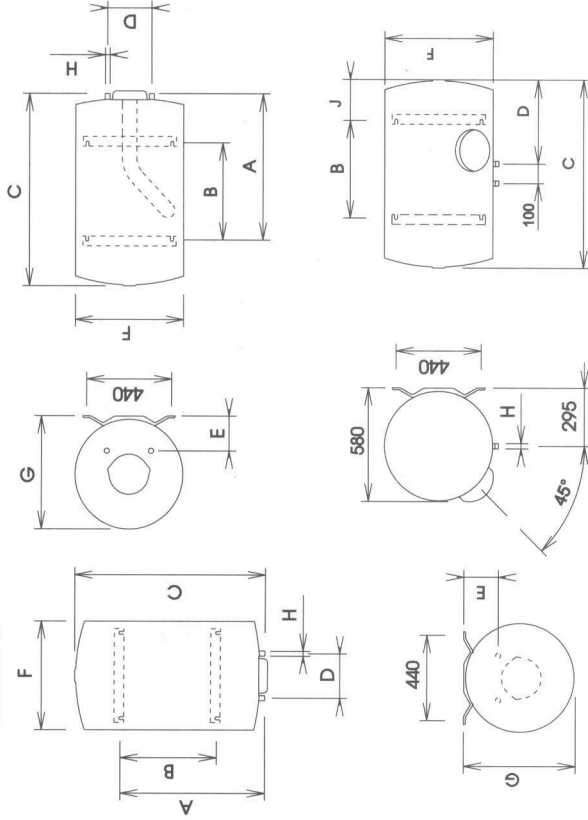
Chaffoteaux

**Chauffe-eau
Waterverwarmer
Water heater**

TCF (Total chlorine free)

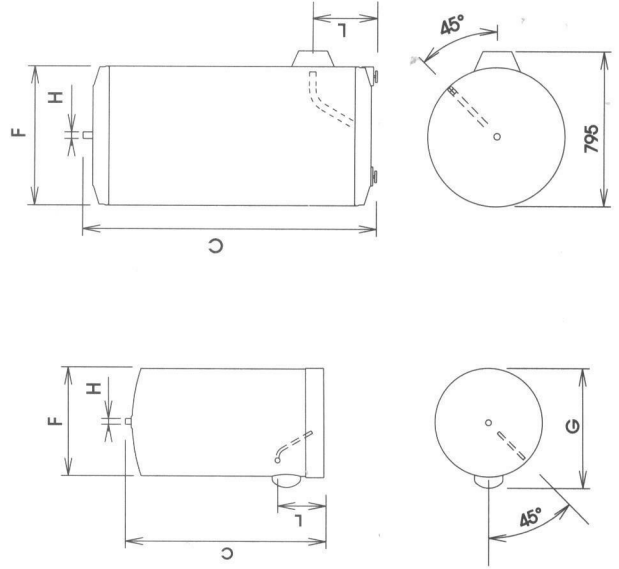
I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES MODELES	Pertes statiques Qpr	DIMENSIONS EN mm													Poids net	
		AFMETINGEN IN mm														Netto gewicht
		DIMENSIONS IN mm														
I - TECHNISCHE KENMERKEN MODELLEN	Statische lossen	A	B	C	D	E	F	G	H	J	L	kg				
I - TECHNICAL CHARACTERISTICS MODELS	Static losses	DIMENSIONS IN mm													kg	
GAMME STEATITE - STEATITE GAMMA - SERIE STEATIT - CERAMIC CORE ELEMENT																
Vertical - Vertikaal - Vertikal																
050 VERT 460 STEA MO - GE	0,89	410	-	560	160	120	460	475	G1/2	-	-	-	-	18		
075 VERT 460 STEA MO - GE	1,10	590	-	760	230	175	460	475	G3/4	-	-	-	-	24		
100 VERT 505 STEA MO	1,20	560	-	830	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	31		
150 VERT 505 STEA MO	1,62	1050	800	1150	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	39		
200 VERT 505 STEA MO	1,91	1050	800	1480	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	47		
Accélérateur - Versnelde-Accelerated																
050 VERT 460 ACC MT	0,89	410	-	590	160	120	460	475	G1/2	-	-	-	-	18		
075 VERT 460 ACC MT	1,10	590	-	790	230	175	460	475	G3/4	-	-	-	-	24		
100 VERT 505 ACC MT	1,20	560	-	830	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	31		
150 VERT 505 ACC MT	1,62	1050	800	1150	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	39		
200 VERT 505 ACC MT	1,91	1050	800	1480	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	47		
RENO																
100 VERT 505 RENO MO	1,20	560	-	830	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	31		
150 VERT 505 RENO MO / TR	1,62	1050	800	1150	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	39		
200 VERT 505 RENO MO / TR	1,91	1050	800	1480	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	47		
HORIZONTAL - HORIZONTAL - ORIZZONTALE																
Sur socle - Op sokkel - Auf sockel - Floor standing																
200 STAB 560 STEA MT	1,88	-	-	1300	-	-	560	-	G3/4	-	-	-	-	390	54	
250 STAB 560 STEA MT	2,17	-	-	1540	-	-	560	-	G3/4	-	-	-	-	365	61	
300 STAB 560 STEA MT	2,60	-	-	1800	-	-	560	-	G3/4	-	-	-	-	365	75	
GAMME BLINDEE - BARKERBUIS GAMMA - GESCHLOSSENE AUSFÜHRUNG - STEEL-ALLOY ELEMENT																
Vertical - Vertikaal - Vertikal																
050 VERT 460 THER MO - GE	0,89	410	-	560	160	120	460	475	G1/2	-	-	-	-	17		
075 VERT 460 THER MO - GE	1,10	590	-	760	230	175	460	475	G3/4	-	-	-	-	23		
100 VERT 505 THER MO	1,20	560	-	830	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	29		
150 VERT 505 THER MO	1,62	1050	800	1150	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	37		
200 VERT 505 THER MO	1,91	1050	800	1480	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	45		
Sur socle - Op sokkel - Auf sockel - Floor standing																
200 STAB 560 THER MT	1,88	-	-	1300	-	-	560	625	G3/4	-	-	-	-	390	54	
250 STAB 560 THER MT	2,17	-	-	1540	-	-	560	625	G3/4	-	-	-	-	365	61	
300 STAB 560 THER MT	2,60	-	-	1800	-	-	560	625	G3/4	-	-	-	-	365	71	
HORIZONTAL - HORIZONTAL - ORIZZONTALE																
100 HORD 505 THER MO	1,94	560	345	830	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	30		
150 HORD 505 THER MO	2,17	1050	800	1150	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	38		
200 HORD 505 THER MO	2,66	1050	800	1480	230	175	505	510	G3/4	-	-	-	-	46		
100 HORB 560 THER MO	1,37	-	-	280	750	320	-	560	-	G3/4	260	-	-	30		
150 HORB 560 THER MO	1,87	-	-	500	1010	460	-	560	-	G3/4	260	-	-	38		
200 HORB 560 THER MO	2,07	-	-	800	1270	560	-	560	-	G3/4	260	-	-	46		

VERTICAL - HORIZONTAL - HORIZONTAL



SOCLE - OP SOKKEL - AUF SOCKEL - FREE STANDING

200-300 500



INTRODUCTION

1. PRÉSENTATION DU PRODUIT

- 1.1. Consignes de transport, stockage et recyclage
- 1.2. Dimensions
- 1.3. Gamme thermoplongée (THER)
- 1.4. Gamme stéatite (STEA)
- 1.5. Gamme Réno

INSTALLATION

1. OBLIGATIONS LÉGALES ET RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'INSTALLATION DU PRODUIT

2. CONSEILS POUR L'INSTALLATION DU PRODUIT

- 2.1. Matériel nécessaire
- 2.2. Montage
3. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE
4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE
- 4.1. Remarques importantes
- 4.2. Modèle vertical ou horizontal monophasé ou triphasé (VERT, HORD, HORB version MT ou TR)
- 4.3. Modèle stable STAB MT
- 4.4. Gamme Réno: détrompeur Stéatite
5. MISE EN SERVICE

UTILISATION

1. INTRODUCTION

- 1.1. Remarques à l'utilisateur
2. RECOMMANDATIONS D'UTILISATION
- 2.1. Entretien
- 2.2. Ecoulement du groupe de sécurité

MAINTENANCE ET DEPANNAGE

1. MAINTENANCE

- 1.1. Vidange
- 1.2. Détartrage - contrôle de l'anode

2. INCIDENTS, CAUSES ET ACTIONS

- 2.1. Service technique
- 2.2. Service pièces de rechange

LIMITES DE GARANTIE

5

5

5

5

5

5

5

5

6

6

7

7

7

9

10

10

10

10

10

10

10

10

11

11

11

11

11

11

12

12

12

12

12

12

12

12

12

13

14

14

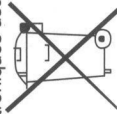
15

INTRODUCTION

1. Présentation du produit

1.1. Consignes de transport, stockage et recyclage

1. L'appareil doit être transporté en respectant les pictogrammes inscrits sur l'emballage.
2. L'appareil doit être transporté et stocké au sec et à l'abri du gel.
3. La **directive EU 2002/96/EC** impose la collecte sélective et le recyclage des appareils électriques et électroniques usagés.



Le symbole « poubelle barrée » reporté sur l'appareil indique que le produit, en fin de vie, devant être traité séparément des déchets domestiques, doit être rapporté dans un centre de tri des déchets pour les appareils électriques et électroniques ou repris par le revendeur lors de l'achat d'un nouvel appareil équivalent.

Le tri sélectif, permettant le recyclage de l'appareil en fin de vie et son traitement, respectueux de l'environnement, contribue à éviter les éventuels effets négatifs sur l'environnement et favorise le recyclage des matières qui composent le produit.

Pour en savoir plus sur les centres de collectes des déchets existants, adressez vous au service de collecte des déchets de votre commune ou auprès du magasin dans lequel vous avez effectué l'achat de votre appareil.

4. L'emballage protège votre chauffe-eau contre les dégâts de transport. Nous utilisons des matériaux sélectionnés pour des motifs liés à la protection de l'environnement. Nous vous invitons à remettre ces matériaux à votre centre de recyclage ou déchetterie le/la plus proche.

5. Si cet appareil est muni de batteries rechargeables, celles-ci doivent être enlevées de l'appareil avant qu'il ne soit mis au rebut, et être éliminées de façon sûre. Ces batteries seront enlevées de leur support situé dans leur logement accessible sous le couvercle plastique.

1.2. Dimensions

Voir page 2

➤ Tous nos appareils sont conformes à la directive EMC 89/336 CEE

➤ Toutes nos cuves sont en acier conforme à la

norme NF A36-301

➤ Le revêtement de protection interne de nos cuves est en émail vitrifié à haute température

1.3. Gamme thermoplongée (THER)

1.3.a. Définition de la gamme

Élément chauffant: **Résistance thermoplongée**
Protection anti-corrosion: Cuve émaillée + anode en magnésium

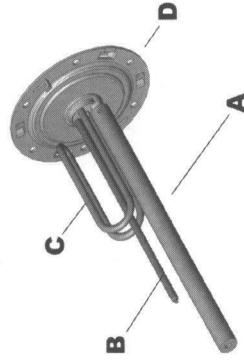


Figure 1 - Résistance thermoplongée + anode en magnésium

1.3.b. Caractéristiques techniques

Voir page 2

1.4. Gamme stéatite (STEA)

1.4.a. Définition de la gamme

Élément chauffant: **Résistance stéatite** placée dans un fourreau

Protection anti-corrosion: Cuve émaillée + anode en magnésium

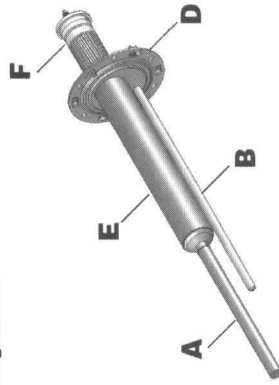


Figure 2 - Résistance stéatite + anode en magnésium

1.4.b. Caractéristiques techniques

Voir page 2.

1.5. Gamme Réno

1.5.a. Définition de la gamme

Élément chauffant: **Résistance stéatite** placée dans un fourreau

Protection anti-corrosion: Cuve émaillée + anode en magnésium

A : Anode en magnésium / B : Doigt de gant / C : Résistance thermoplongée / D : Plateau / E : Fourreau / F : Résistance stéatite

Particularités de la gamme: **Raccord diélectrique et groupe de sécurité** fournis
La gamme verticale est munie d'un **dispositif de vidange rapide** ainsi que de **pattes de transfert** (150 et 200 litres).

1.5.b. *Caractéristiques techniques*
Voir page 2.

INSTALLATION

1. Obligations légales et recommandations relatives à l'installation du produit

Avant l'installation de l'appareil, veuillez lire attentivement les instructions de ce livret. Leur non respect peut vous priver du bénéfice de la garantie.

1. L'installation et toute intervention sur le produit ne peuvent être effectuées que par un professionnel qualifié. Vous devez vous adapter aux normes nationales en vigueur. Il y a lieu de respecter toutes les prescriptions relatives aux chauffe-eau.

2. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages provoqués par une installation qui ne serait pas effectuée dans les règles de l'art et par le non-respect des prescriptions du mode d'emploi.

3. L'appareil et son groupe de sécurité seront obligatoirement installés dans un local à l'abri du gel.

4. Pour permettre les opérations de maintenance, il faut prévoir

- un espace libre de 50cm devant et dessous le couvercle plastique permettant d'accéder aux composants électriques.
- Un accès direct au groupe de sécurité

5. **En cas d'installation dans des locaux au-dessus d'un lieu habité (combles, greniers, faux plafonds ...), calorifuger les tuyauteries et prévoir un bac de rétention avec évacuation de l'eau. Dans tous les cas, un raccordement à l'égout est nécessaire.**

Afin d'éviter une surconsommation d'énergie, il est conseillé de placer le chauffe-eau le plus près possible des points de prélèvement d'eau chaude. (distance inférieure à 8 mètres conseillée).

Conseil

1 Cette norme est d'application en France, l'installateur doit se tenir informé de l'évolution de cette norme. Pour les installations dans d'autres pays, veuillez vous référer aux réglementations locales d'application.

6. *Recommandations lors de l'installation dans une salle de bain (NF C15 100)*

Définition

Volume enveloppe (A) : Le volume enveloppe est le volume qui est extérieur à la baignoire ou à la cuvette de douche et est limité d'une part par la surface cylindrique verticale circonscrite à la baignoire ou à la cuvette de douche et d'autre part au plan horizontal situé à 2,25 m du fond de la baignoire ou du bac de douche.

Volume de protection (B) : Le volume de protection est le volume d'accessibilité au toucher pour une personne se trouvant dans la baignoire ou la cuvette de douche, qui est extérieur au volume enveloppe. Il est limité par la surface cylindrique verticale distance de 0,60 m du bord de la baignoire ou de la cuvette de douche et limité par un plan horizontal situé à 2,25 m au-dessus du fond de la baignoire ou de la cuvette de la douche.

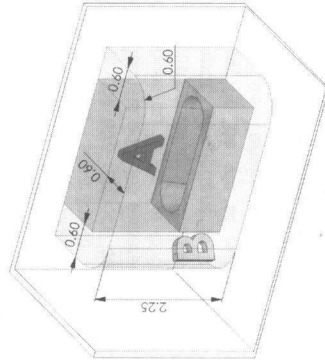


Figure 3 - Zone d'installation / A : Volume enveloppe
B : Volume de protection

Zones de fixation autorisées des chauffe-eau

Les chauffe-eau à poste fixe alimentés en basse tension sont admis dans le **volume enveloppe (A)** s'ils présentent un degré de protection d'au moins IP 25. (IP 24 pour la France)

Ne sont admis dans le **volume de protection (B)** que les chauffe-eau installés à poste fixe qui ont un degré de protection minimum IP 24.

2. Conseils pour l'installation du produit

2.1. Matériel nécessaire

2.1.a. Outillage et matériel à prévoir

- > Si votre mur ne peut supporter le poids du chauffe-eau → un support/trépiéd ou un kit de fixation au plafond
- > Si vous souhaitez fixer au mur ou au plafond un modèle horizontal → un jeu de ceintures de fixation
- > Pour l'étanchéité : joint
- > Niveau à bulle

Si votre chauffe-eau est muni de pattes de fixation :

- > **Par patte de fixation** → 2 chevilles et 2 vis à béton bichromatés ou 2 vis de type Fischer M10 ou M12 ou M14
- > Matériel à prévoir pour perçage en diamètre M10 ou M12 ou M14
- > Clef dynamométrique
- > Eroues en diamètre M10 ou M12 ou M14
- > Rondelles en diamètre M10 ou M12 ou M14

2.1.b. Accessoires

Accessoires INDISPENSABLES :

- > Groupe de sécurité (adapté au modèle)
- > Raccord(s) diélectrique(s)
- > Si votre pression d'eau est supérieure à 4,5 bars → un réducteur de pression

Autres :

- > Robinet d'arrêt
- > Vase d'expansion sanitaire
- > Mitigeurs afin d'éviter le risque de brûlure de manière à ce que la température ne dépasse pas 50°C aux points de puisages - 60°C dans la cuisine. (En France, cette utilisation est une obligation légale)

2.2. Montage

2.2.a. Consignes générales concernant les pattes de fixation

Fixation murale de la (les) patte(s) de fixation sur un mur porteur à l'aide de **boulons d'ancrage** appropriés de **diamètre 10 mm** et de **rondelles acier plane de diamètre extérieur de 24 mm minimum - 30 mm maximum.**
IMPORTANT : S'ASSURER QUE L'ÉCROU SOIT CORRECTEMENT SERRÉ

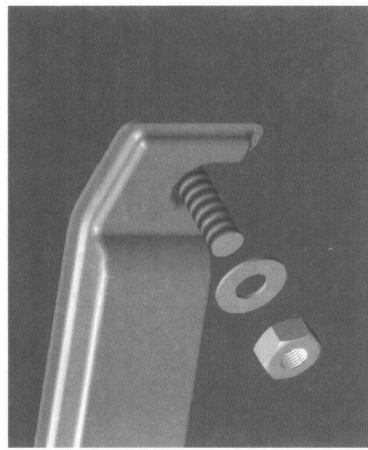


Figure 4 - Montage patte de fixation

2.2.b. Modèle mural vertical VERT

Placer l'appareil à minimum 50 cm du sol et à minimum 5 cm du plafond afin de permettre les opérations de maintenance. (Figure 5)

Ce modèle peut également être installé sur un support (option) mais **doit obligatoirement être ancré à un mur porteur** par la patte de fixation supérieure.

Vérifiez que le support/trépiéd que vous installez est bien prévu pour ce modèle de chauffe-eau, et son diamètre.

Conseil
S'assurez que le support/trépiéd est correctement monté et installé. Nous vous conseillons un support/trépiéd compatible avec les produits conçus par ce fabricant.

Conseil
Aidez vous du gabarit de pose imprimé sur l'emballage de votre chauffe-eau.

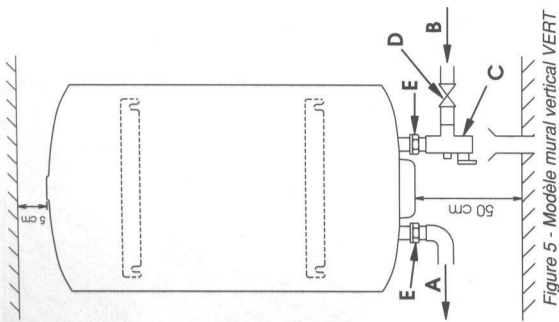


Figure 5 - Modèle mural vertical VERT

2.2.c. Gamme Réno verticale 150-200 litres
Si vos points d'ancrage actuels sont différents de votre nouvel appareil, les pattes transferts fournies avec l'appareil vous permettent de fixer votre nouveau produit sans devoir repercer des trous.

- ① L'entraxe des ancrages existants est plus petit que celui des pattes de fixation du chauffe-eau
 - > Fixer les pattes transferts à la patte supérieure du chauffe-eau. (Figure 6)
 - > Placer le chauffe-eau munis des pattes transferts sur les ancrages inférieurs et fixer les pattes transferts aux ancrages supérieurs.
 - > Fixer la patte inférieure du chauffe-eau aux ancrages inférieurs

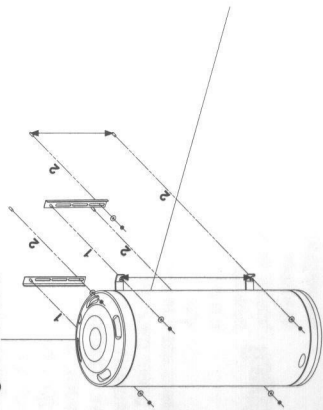


Figure 6 - Entraxe existant trop petit

- ② L'entraxe des ancrages existants est plus grand que celui des pattes de fixation du chauffe-eau
 - > Retournez le chauffe-eau sur un bloc
- A : Sortie eau chaude / B : Entrée eau froide / C : Groupe de sécurité / D : Robinet d'arrêt / E : Manchons diélectriques

polystyrène
> Fixer les pattes transferts à la patte supérieure du chauffe-eau. (Figure 7)
> Placer le chauffe-eau munis des pattes transferts sur les ancrages inférieurs et fixer les pattes transferts aux ancrages supérieurs.
> Fixer la patte inférieure du chauffe-eau aux ancrages inférieurs

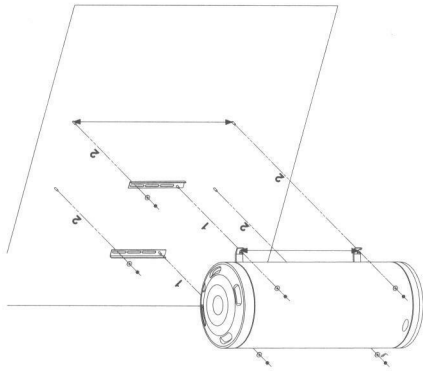


Figure 7 - Entraxe existant trop grand

2.2.d. Modèle horizontal HORD
Cet appareil est prévu pour être monté horizontalement au mur, ancrage mural des deux pattes de fixation (Figure 8-9). Il est possible de l'installer éventuellement au sol ou au plafond avec un jeu de ceintures (en option).

Dans ce cas, se référer aux instructions de la notice d'installation qui accompagne le jeu de ceintures.

Version avec tubes entrée et sortie d'eau sur le capot-HORDdroit

Ce modèle est équipé en sortie d'usine pour être installé horizontalement à un mur, les tubes d'alimentation sont placés du côté droit de l'appareil (Figure 8 et 9).

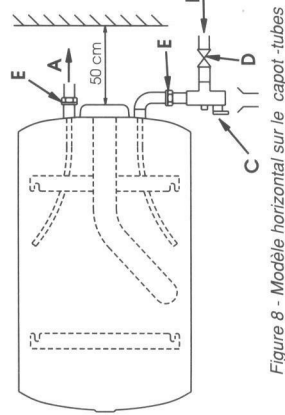


Figure 8 - Modèle horizontal sur le capot-tubes d'alimentation à droite

A : Sortie eau chaude / B : Entrée eau froide / C : Groupe de sécurité / D : Robinet d'arrêt / E : Manchons diélectriques

Dans le cas d'un positionnement de tuyauteries à gauche, il est impératif d'effectuer la dépose de l'embase électrique afin de positionner la résistance plongeante vers le bas de l'appareil. Intervenir les bagues repères tuyauterie bleue et rouge (Figure 9). Le raccordement eau chaude doit obligatoirement être effectué sur la tuyauterie supérieure.

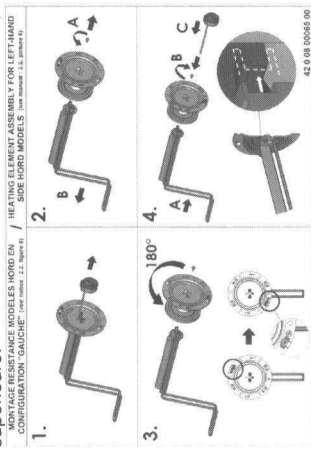


Figure 9 - Montage résistance modèles HORD en configuration "gauche"

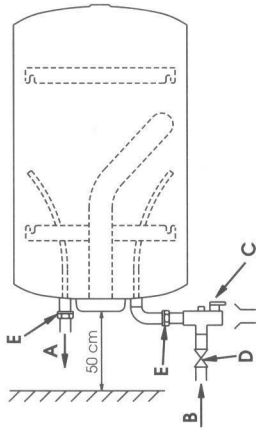


Figure 10 - Modèle horizontal sur le capot - tubes d'alimentation à gauche

Version avec tubes entrée et sortie d'eau sur virole carrosserie - HORBas (HORB)

Cet appareil est prévu pour être monté horizontalement au mur, les tubes d'alimentation placés vers le bas (Figure 10).

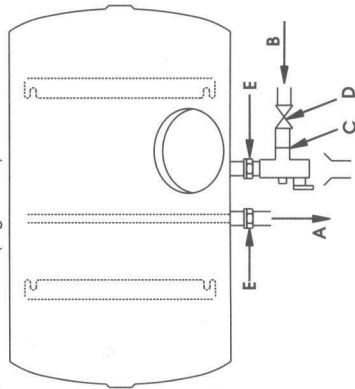


Figure 11 - Modèle horizontal sur virole

A : Sortie eau chaude / B : Entrée eau froide / C : Groupe de sécurité / D : Robinet d'arrêt / E : Manchons diélectriques

2.2.e. Modèles sur socle STAB
Cet appareil est muni d'un socle. Il est fixé d'usine sur l'appareil. Veillez à placer cet appareil sur une surface de sol parfaitement plane et de niveau.



Figure 12 - Modèle stable sur socle

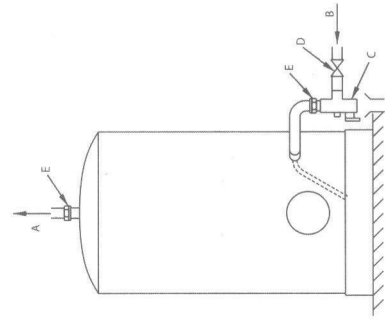


Figure 13 - Modèle stable sur socle

3. Raccordement hydraulique

1. La pression de service est indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau (voir chauffe-eau).
2. Le chauffe-eau doit obligatoirement être monté avec un **groupe de sécurité**, conforme aux normes nationales en vigueur, raccordé au tube eau froide. Nous préconisons des groupes du type à membrane.

Le groupe de sécurité doit être monté le plus près possible de l'entrée d'eau froide du chauffe-eau et LE PASSAGE DE L'EAU NE DOIT JAMAIS ETRE ENTRAVE par quelque accessoire que ce soit. Si pour des raisons techniques le groupe ne peut être installé en lien

Conseil

Le groupe de sécurité doit être monté le plus près possible de l'entrée d'eau froide du chauffe-eau et LE PASSAGE DE L'EAU NE DOIT JAMAIS ETRE ENTRAVE par quelque accessoire que ce soit. Si pour des raisons techniques le groupe ne peut être installé en lien

direct avec l'entrée d'eau froide (max 50 cm), la liaison installée doit être rigide. Dans tous les cas cette liaison doit être réalisée avec un matériau résistant à des températures et à des pressions supérieures ou égales à 7 bars.

La sortie de vidange du groupe de sécurité ne doit jamais être obstruée et doit être raccordée, par l'intermédiaire d'un entonnoir permettant une garde d'air de 20 mm minimum ouvert à l'air libre, à une tuyauterie d'évacuation verticale d'un diamètre au moins égal à la tuyauterie de raccordement de l'appareil. Cette tuyauterie doit être installée dans une ambiance maintenue hors gel et en pente vers le bas.

Conseil

- Toujours utiliser des tuyaux de raccordement neufs pour le raccordement au réseau d'alimentation en eau, ne jamais réutiliser des tuyaux usagés. Ces tuyaux doivent, en outre, être conformes à la norme CEI 61770
- Le raccordement d'un chauffe-eau à une canalisation en cuivre doit obligatoirement être effectué par l'intermédiaire d'un **raccord diélectrique**.

Si vous disposez d'un seul raccord diélectrique, montez-le impérativement sur la sortie eau chaude! Le(s) raccord(s) diélectrique(s) fourni(s) avec le produit doivent être montés avec un joint plat ou Teflon (non fourni) afin d'assurer l'étanchéité.

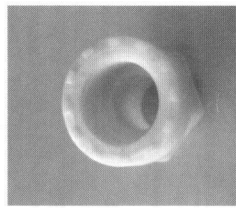


Figure 14 - Raccord diélectrique

- Lorsque la pression d'arrivée du réseau est supérieure à 4,5 bars, il est nécessaire d'installer un réducteur de pression en amont du groupe de sécurité.
- Dans le cas d'installations hydrauliques équipées :
 - de tuyaux de faible dimensionnement,
 - de robinets à plaquette céramique / robinets mitigeur,
 il est nécessaire d'installer le plus près possible des robinets un dispositif «ANTIBELIER» ou un vase d'expansion sanitaire adapté à l'installation.
- Afin d'éviter tout risque de brûlures, utilisez

des mitigeurs adéquats de manière à ce que la température ne dépasse pas 50°C aux points de puisages et 60°C dans la cuisine. (En France, cette utilisation est une obligation légale).

Conseil

Il est conseillé de placer un robinet d'arrêt en amont du groupe de sécurité.

Voir figures 5, 8, 9, 10, 11 et 13.

4. Raccordement électrique

4.1. Remarques importantes IMPORTANT

- L'installation doit être pourvue d'un **interrupteur omnipolaire** ayant une distance d'ouverture de contact de 3 mm. Le circuit doit être protégé par des fusibles ou disjoncteurs calibrés selon la puissance du chauffe-eau.
- Le chauffe-eau électrique doit être raccordé conformément aux normes européennes et dans tous les cas, les raccordements seront conformes aux normes nationales en vigueur. La ligne doit être protégée par un disjoncteur différentiel de 30 mA.
- Le raccordement électrique d'un appareil fixe est réalisé avec un câble rigide approprié dont la section sera correctement dimensionnée et comportera un conducteur de terre vert/jaune, pour cela se référer aux règlements d'installations électriques nationaux en vigueur. (Le minimum sera de 3 x 2,5 mm² en monophasé et de 4 x 2,5 mm² en triphasé pour une puissance jusqu'à 3 000 W).

ATTENTION : votre appareil doit être impérativement relié à la terre ! Ne jamais utiliser les tuyauteries pour un raccordement à la terre.

LE SCHEMA DE CABLAGE EST COLLÉ SUR VOTRE APPAREIL, MERCI DE VOUS Y REFERER.

4.2. Modèle vertical ou horizontal monophasé ou triphasé (VERT. HORD. HORB version MT ou TR)

Les appareils verticaux triphasés sont câblés en 400 V TRI départ usine. Ils peuvent être raccordés en 230V Tri ou en 230 V MONO.

4.3. Modèle stable STAB MT

Les modèles stables 200-250 & 300 litres sont câblés départ usine en monophasé 230V, ils peuvent être câblés en 230V TRI ou 400V TRI. Le modèle stable 500 litres est câblé d'usine en 400V tri.

Le raccordement électrique de l'appareil se fait exclusivement sur les bornes du thermostat ou du bornier de l'appareil.

TOUT RACCORDEMENT EN DIRECT SUR LA RESISTANCE CHAUFFANTE EST DANGEREUX ET INTERDIT.

4.4. Gamme Réno : détrompeur Stéatite

Afin de faciliter le câblage de la résistance stéatite et du thermostat, la gamme Réno est équipée de détrompeur stéatite. Choisissez la configuration souhaitée (Mono 230V / TRI 230V/ TRI 400V) parmi les détrompeurs.

Emboîtez les fastons (Figure 15)

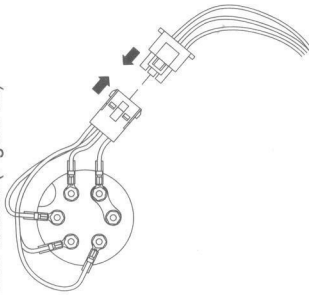


Figure 15 - Détrompeur stéatite

Effectuez le raccordement sur le thermostat

Pour le câblage monophasé :

Reliez chacun des fils aux bornes 2 et 3 du thermostat. Laissez la borne 1 non raccordée.

Pour le câblage triphasé :

Reliez chacun des fils aux bornes 1, 2 et 3 du thermostat. (Figure 16)

5. Mise en service

ATTENTION : L'appareil ne doit jamais être mis sous tension lorsqu'il est vide, au risque de détériorer des composants électriques.

- Remplir le chauffe-eau en ouvrant le robinet d'admission du groupe de sécurité.
- Ouvrir un robinet d'eau chaude pour permettre l'évacuation du coussin d'air accumulé dans le chauffe-eau.
- Dès que l'eau s'écoule par le robinet d'eau chaude, fermer celui-ci.
- Vérifier l'étanchéité du joint d'embase et des raccords. Au besoin, procéder au resserrage des boulons d'embase (préconisation de 7 à 10 Nm-claf dynamométrique) ou des raccords.
- Mettre l'appareil sous tension.

Ne jamais obturer l'orifice du groupe de sécurité.

UTILISATION

1. Introduction

1.1. Remarques à l'utilisateur

- L'installation du chauffe-eau est à charge de l'acheteur.
- La mise en service, les opérations d'entretien et de réparation ne peuvent être effectuées que par un professionnel qualifié. Celui-ci doit s'adapter aux normes nationales en vigueur. Il y a lieu de respecter toutes les prescriptions relatives aux chauffe-eau.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les

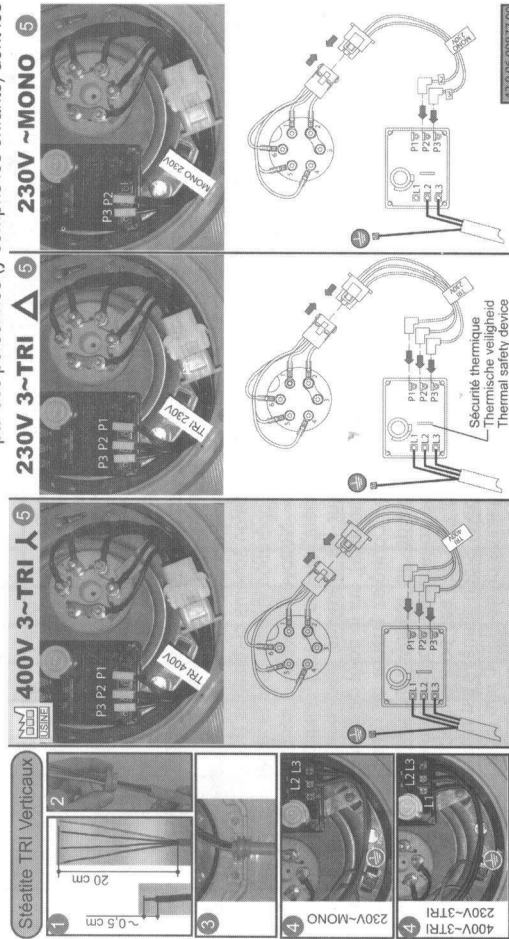


Figure 16 - Schéma de câblage détrompeur stéatite

capacités physiques ou sensorielles sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Les enfants doivent être surveillés par une personne responsable de leur sécurité, afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

4. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages causés par une installation qui ne serait pas effectuée dans les règles de l'art et par le non-respect des normes en vigueur et des prescriptions du présent livret.

5. Le recyclage en fin de vie est à la charge de l'utilisateur, pour plus d'information veuillez vous référer à l'introduction point 1.1. *Consignes de transport, stockage et recyclage* de ce livret.

6. En cas d'absence, l'utilisateur doit, à titre de mesure de précaution, fermer les circuits hydrauliques, couper l'alimentation électrique et vidanger l'appareil.

2. Recommandations d'utilisation

2.1. Entretien

> **Chaque mois**, actionnez le robinet et la soupape du **groupe de sécurité** pour éviter son entartrage. Envisagez le remplacement du groupe de sécurité tous les 5 ans au maximum, avant, si nécessaire.

> **Chaque année (deux fois par an si l'eau est traitée par un adoucisseur)**, une vidange doit être effectuée pour :

1. contrôler l'usure de l'anode en magnésium
2. éliminer les dépôts à l'intérieur de la cuve. Faites appel à votre installateur.

2.2. Ecoulement du groupe de sécurité

Suite à la dilatation de l'eau en période de chauffe, un écoulement goutte à goutte au niveau de l'évacuation du groupe de sécurité (jusqu'à 3% de la capacité nominale) est normal. Nous vous conseillons de vous référer aux instructions de votre groupe de sécurité. Pour éviter cet écoulement, un vase d'expansion peut-être installé.

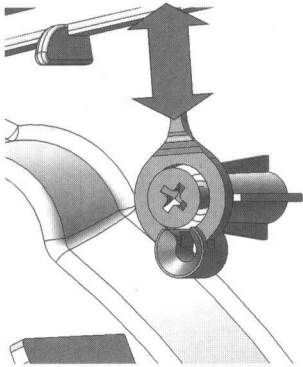
MAINTENANCE ET DÉPANNAGE

1. Maintenance

Chaque année (deux fois par an si l'eau est traitée par un adoucisseur), une vidange doit être effectuée pour :

1. contrôler l'usure de l'anode en magnésium
2. éliminer les dépôts à l'intérieur de la cuve

Nous vous conseillons vivement de contrôler régulièrement le bon fonctionnement de votre adoucisseur ; la dureté résiduelle ne peut être inférieure à 15°F. Une dureté trop faible entraine la résiliation de la garantie



- > **Utilisez un joint neuf à la repose pour chaque dépose de l'embase.**
- > Pour le revissage des boulons, procédez au serrage de type "croisé". Le couple de serrage doit être compris entre 7 et 10 Nm.

2. Incidents, causes et actions

Les incidents les plus fréquents sont repris ci-dessous, les diverses causes sont énumérées ainsi que les actions à entreprendre.

Figure 18 - Lien du couvercle

INCIDENTS	CAUSES ET SOLUTIONS										CAUSES POSSIBLES	ACTIONS À ENTREPRENDRE		
Eau froide											Eau trop chaude	Coupe le courant (pendant la chauffe)	Contrôlez les fusibles et les remplacer si nécessaire	
Eau chaude											Eau à une odeur désagréable			
Écoulement continu du groupe de sécurité											Fuite d'eau			
Débit insuffisant											Chaudière déformée			
											Chaudière-eau fait du bruit			
													Régler le thermostat (+ à droite; - à gauche)	
													Sécurité thermique du thermostat électronique déclenchée (état de surchauffe)	Voir ①
													Éléments chauffants défectueux	Voir ②
													Programmation jour-nuit inadéquate	Relancer la chauffe pendant la journée si nécessaire
													Disfonctionnement du thermostat	Voir ①
													Entartrage de l'appareil et/ou du groupe de sécurité	Effectuez un détartrage, changez le groupe de sécurité si requis
													Pression du réseau d'eau	Vérifiez la pression du réseau, au besoin installez un réducteur de pression
													Débit du réseau d'eau	Contrôlez les conduites
													Déflecteur ou insert défectueux	Faites appel à notre service technique
													Détartrage du groupe de sécurité	Remplacez votre groupe de sécurité
													Appareil sous dimensionné aux besoins actuels	
													Corrosion du chauffe-eau	Vidangez le chauffe-eau et vérifiez qu'il y a corrosion interne, si tel est le cas, remplacez votre chauffe-eau
													Développement de bactéries	Vidangez, nettoyez l'appareil et remplacez l'anode si l'opération est version avec anode magnésium
													Défaillance du joint de l'embase	Remplacez ce joint (à chaque dépose d'embase, le joint doit être remplacé !)

① Remplacez ou réarmez le thermostat

En cas de déclenchement du thermostat, réarmez-le et trouvez la cause de ce déclenchement (court-circuit, thermostat défectueux...).

ATTENTION : Un thermostat est conçu pour être réarmé deux à trois fois maximum !

En cas d'échange du thermostat se conformer au code stipulé sur le schéma de raccordement figurant à l'intérieur ou près du couvercle de protection des parties électriques.

② Remplacez la résistance

Contrôler la valeur ohmique de la résistance, si besoin, la changer. Que la valeur soit nulle ou infinie, la résistance doit être changée.

Gamme thermoplongée (THER)

Il est nécessaire de vidanger l'appareil pour permettre le remplacement de la résistance blindée.

Gamme stéatite - Gamme Réno

La vidange de l'appareil n'est pas obligatoire pour remplacer l'élément chauffant. Lors d'une intervention du service après-vente sur un chauffe-eau du type stéatite, il est impératif de remettre le séparateur plastique entre le thermostat et la résistance sur les chauffe-eau qui en sont munis afin d'assurer le bon fonctionnement de l'appareil.

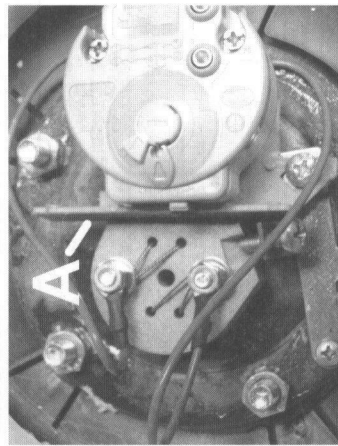


Figure 19 - Séparateur plastique / A : séparateur plastique

2.1. Service technique
Si votre problème persiste, vous mettre en relation avec notre service technique :

France Chauffoteaux sas Carré Playel 5 Rue Playel 93 521 Saint Denis Cedex Tel : 01 55 84 94 94 Fax : 01 55 84 96 10	Belgique et Luxembourg Ariston Thermo Benelux sa 1 A, W.A. Mozartlaan 1620 Drogenbos Tel : 02/333 48 88 Fax : 02/333.48.89
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.2. Service pièces de rechange

Si vous avez besoin de pièces détachées, veuillez vous mettre en relation avec notre service pièces de rechange.

Le remplacement des parties électriques doit être assuré par un professionnel.

France Chauffoteaux sas Pièces de rechanges B.P. 45 Tressignaux Tel : 02 96 65 33 33 Fax : 02 96 70 28 59	Belgique et Luxembourg Ariston Thermo Benelux sa Tel : 02/333.48.22 Fax : 02/333.48.49
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

LIMITES DE GARANTIE

Préambule : Les dispositions ci-dessous ne peuvent réduire ou supprimer la garantie légale des vices cachés (art 1611 et suivants du Code Civil).

Etant donné la technicité du produit, et dans un souci de protection et de sécurité du consommateur, le chauffe-eau électrique doit être installé, mis en service et régulièrement entretenu par un professionnel qualifié conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur, et aux prescriptions du livret d'installation. L'appareil doit être utilisé de façon normale, conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur, et aux prescriptions du livret d'installation.

Le produit est développé et garanti pour l'installation et l'usage dans des applications domestiques.

Pour l'usage industriel ou non domestiques vous devez prendre contact avec le fabricant afin d'assurer la garantie et le bon fonctionnement de l'appareil pour cet application.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses ou le cas échéant de l'appareil par nos services, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre, des frais de port, de toute indemnité et prolongation de garantie. «Elle prend effet à compter de la date de pose, facture d'installation faisant foi, en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau majorée de trois mois.»

La cuve du chauffe-eau est garantie cinq ans lorsqu'il s'agit d'un modèle électrique simple de 50 à 500 litres; elle est de trois ans pour les chauffe-eau à chauffe accélérée.

L'appareillage électrique et les équipements amovibles sont garantis deux ans pour tous les modèles.

Nota: Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse -gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Sont exclues de ces garanties, les défaillances dues à:

Des conditions d'environnement anormales:

> Installation dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries.

> Alimentation avec une eau de pluie, de puits, ou présentant des critères d'agressivité particulièrement anormaux et non en conformité avec les règles nationales et normes en vigueur.

La dureté de l'eau courante doit être supérieure à 12°F.

L'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie sous réserve que l'adoucisseur soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement. Dans ce cas, la dureté résiduelle doit être supérieure à 15°F.

- > Pression d'eau supérieure à 4,5 bars.
- > Dégâts divers occasionnés par chocs ou chutes au cours de manipulations après livraison usine.
- > En particulier, les dégâts d'eau qui auraient pu être évités par une réparation immédiate du chauffe-eau. La garantie ne s'applique qu'à la réparation du chauffe-eau et à ses composants à l'exclusion de tout ou partie de l'installation électrique ou hydraulique de l'appareil.
- > Alimentation électrique présentant des surtensions importantes.

Une installation non conforme à la réglementation, aux normes nationales en vigueur et aux règles de l'art, notamment:

- > Absence ou montage incorrect du groupe de sécurité.
- > Montage d'un groupe de sécurité non conforme aux normes nationales en vigueur ou utilisation d'un groupe de sécurité usagé sur un chauffe-eau nouvellement installé.
- > Modification du réglage du groupe de sécurité après violation du plombage.
- > Utilisation d'un support/trépidé non agréé par le fabricant ou installé sans respecter les consignes du présent manuel
- > Corrosion anormale due à un raccordement hydraulique incorrect (contact direct fer - cuivre); absence de raccords isolants.
- > Raccordement électrique défectueux non conforme aux normes d'installation nationale en vigueur, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, non respect des schémas de raccordement prescrit, etc.
- > Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
- > Installation sans bac de rétention comme préconisé dans la partie Installation
- > Appareil installé dans un local exigü, parties électriques non accessibles
- > Utilisation de pièces de rechange non agréées par le fabricant

Un entretien insuffisant, votre chauffe-eau doit subir un entretien annuel:

- > Entretien anormal des éléments chauffants et des organes de sécurité.
- > Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- > Carrosserie soumise à des agressions extérieures.
- > Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi des pièces détachées non référencées par celui-ci.
- > Non entretien de l'appareil, et en particulier, non remplacement de l'anode en temps utile.
- > Non remplacement des batteries d'un appareil qui en est équipé, ou remplacement des batteries rechargeables par des batteries non-conformes aux exigences de la présente notice.

La garantie se limite à l'échange ou à la réparation des appareils et composants que nous aurons reconnus défectueux d'origine. Si nécessaire, la pièce ou le produit devront être retournés dans l'une de nos usines mais seulement après accord préalable de nos services techniques. Les frais de main d'œuvre, de port, d'emballage et de déplacement resteront à charge de l'utilisateur. L'échange ou la réparation d'un composant d'un appareil ne peuvent en aucun cas donner lieu à indemnité.